



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL
CANTON WILKOURE



Photo : Membres du bureau exécutif de l'ADC

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON WILIKOURE

PERIODE : 2022- 2026

Elaboré par la population du canton Wilikouré

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et

L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

(SAN 11^{ème} FED)

Décembre 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département :




Session de validation du PDL du canton de Wilikouré

En date de 15/ 15 / 2022

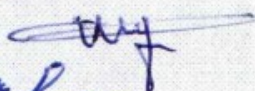
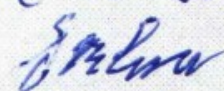
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental s'est tenue le 15/ 15 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR : Secrétaire Départemental

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Abakar Abdoulaye IGTNPC 
2. Adoum Brohim MCG 
3. Habib Ahmet Elorge 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mansour Abdoulaye Nassir 
2. Souleymane Brohim 
3. Ayoub Idoues

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) Wilikouré représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Hamadou Brohim
2. Hadji Ismaïl Abakar
3. Abdallah Bechir
4. Baouwa Issak

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après avoir discuté avec les membres du CCD, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic local par les populations et les différentes structures qui ont pris part à l'élaboration du PDL du canton de : Wilikouré

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton est :

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, val sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton V autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sit

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance

Nom et prénoms,	fonction
Houison Abdoulouge Bossi	Président
Souleymane Brouha	Rpt. Sultane
Abatou Abdoulouge	Membre CDA
Adouy Brouha	- " - CDA
Habib Ahmed	- " - CDA
Ayoub Idias	- " - CDA

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
I. Généralités sur le canton.....	4
1.1. Milieu physique	4
1.1.1. Localisation géographique.....	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	4
1.1.2.1. Relief	4
1.1.2.2. Climat	4
1.1.2.3. Hydrographie	5
1.1.3. Les ressources naturelles :.....	6
1.1.3.1. Sols.....	6
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	7
1.1.3.3. Faune	9
1.2 Milieu humain.....	9
1.2.1. Historique du canton Wilikouré	9
1.2.2. Caractéristiques démographiques :	9
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	11
1.2.4. Organisations modernes.....	13
1.2.5. Les intervenants	13
1.2.6. Les infrastructures.....	13
1.3. Activités économiques	14
1.3.1. Agriculture	14
1.3.2. Élevage :	14
1.3.3. Pêche.....	15
1.3.4 Commerce.....	15
1.3.5 Artisanat	15
1.3.6 Autres activités	15
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	16
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	16
2.1.1 Résultats du diagnostic	16
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	17
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	18
2.2.1 Résultats du diagnostic	18
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	19
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	20
2.3.1 Résultats du diagnostic	20
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	21
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	22
2.4.1 Résultats du diagnostic	22
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	23
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	24
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	24
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	25
2.6. Affaires sociales-Genre	26
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	26
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	27
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)	28
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	28

2.7.2. Les axes prioritaires de développement	28
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	29
IV. Projets de développement sur la durée du plan	30
4.1. Agriculture, Elevage	30
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	31
4.3. Economie.....	31
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	32
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	33
4.6. Affaires sociales-Genre	34
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	34
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	39
Conclusion.....	44

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CES	Conservation des Eaux de Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisations de Base pour le Développement AI- TAKHADOUM
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UDGV	Union de Développement de grappe des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad, géographiquement situé entre le 7^{ème} et 24^{ème} degré de latitude Nord et les 13^{ème} et 24^{ème} degrés de longitude Est, couvre une superficie de 1 284 000 Km².

La population du Tchad est de 11 500 000 habitants (source : Recensement General de la Population et de l'Habitat au Tchad de 2009 (RGPHT, 2009)) avec un taux d'accroissement annuel de 2,6% De nos jours la population est estimée à **16 000 000** Habitants.

Les nouvelles lois et visions de l'Etat tchadien et ses partenaires au développement consistent à l'émancipation des communautés et à leur participation au processus de développement de leur contrée. Ainsi donc la loi N°033/PR/2006 a permis aux collectivités locales d'élaborer leur plan de développement à l'échelle canton et village. Cette nouvelle donne de développement offre une opportunité de choix aux élus locaux de mener une planification qui tient compte des besoins réels et réalistes que vivent les populations à la base.

Après la conférence nationale souveraine, la nouvelle stratégie développée par les autorités de l'Etat tchadien est la décentralisation. Celle-ci permet une prise de conscience générale des collectivités territoriales. Une émergence dans la prise de décisions des communautés à adapter une planification de développement locale (PDL) qui répond conformément aux exigences des communautés. Une planification locale qui prend en compte une analyse cohérente des problèmes à la base avec des propositions de solutions réalistes et réalisables dans les différents domaines : sécurité alimentaire (agriculture et élevage) ; santé et nutrition, éducation, jeunesse et sport ; environnement et gestion des ressources naturelles, affaires sociales et genres, économie et infrastructures, gouvernance locale et paix.

Cette logique permet aussi aux partenaires au développement de venir en appui à l'Etat tchadien afin de mieux cerner les maux qui minent les populations à savoir : l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la déscolarisation des jeunes (filles et garçons), les diverses maladies, la pauvreté accrue, le manque des opportunités de développer les affaires ainsi que de résoudre divers conflits au sein des communautés.

L'Union européenne, dans le cadre d'une coopération bilatérale avec son partenaire le Tchad, offre dans son programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, une opportunité d'appui financier à l'élaboration des plans de développement (PDL) dans le département de Dar Tama, province de Wadi Fira. 20 cantons sont concernés par le biais de ce Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et à la Planification locale dans les Provinces de Wadi-Fira et du Ouaddaï (PASAP- WaFO).

L'appui et l'accompagnement des communautés desdits cantons dans le processus d'élaboration des PDLs, est confiée au consortium BCI/AI TAKHADOUM.

Le document PDL sera une référence pour la population du canton en question, les organisations non gouvernementales et celles de développement intervenant dans le canton de le consulter d'autant plus qu'il détient les lignes directrices de l'ensemble des actions et activités pour le développement harmonieux, rationnel réel et réalisable du canton. Le PDL est un cadre indispensable pour les projets d'urgence et de résilience pour les communautés cantonales.

Le Programme Sécurité Alimentaire et nutritionnel ((SAN) par le biais de l'une de ces composantes gouvernances locales, en l'occurrence le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification locale dans les Provinces de Wadi-Fira et Ouaddaï (PASAP WaFO), a voulu appuyer le canton Wilikouré a disposé d'un PDL qui respecte les processus de son élaboration conformément au guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local qui tient compte de l'approche faire- faire. Il s'agit de structurer les acteurs locaux, les animer à assurer une planification cohérente, réaliste et pérenne prenant en compte toutes les attentes de la communauté à la base.

Méthodologie d'élaboration du PDL du canton Wilikouré :

PHASE 1 : PREPARATION

Cette phase liminaire permet de garantir l'appropriation du processus d'élaboration du PDL conformément à l'approche faire-faire par les acteurs locaux. Durant La phase, une prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles, les leaders et autres personnes ressources, intervenant ou se trouvant dans le canton Wilikouré.

L'équipe de l'Antenne PASAP-WaFO du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM, s'est déployée dans le **canton Wilikouré** pour mener une campagne d'information, de sensibilisation, d'animation de proximité à travers chaque village, en vue de susciter massivement de la population et leur participation de manière assidue aux processus d'élaboration de leur PDL.

Les animateurs expérimentés de l'équipe de l'Antenne PASAP-WaFO de Guéréda, ont pour mission de collecter les données relatives à l'étude du milieu, d'organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama. et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton, ainsi qu'à la mise en place et à la formation des grappes de villages.

Il faut aussi retenir que durant cette campagne, les dates pour les ateliers ou les assemblées générales ont été fixées et les lieux où doivent se tenir toutes ces assises, sont planifiés.

Plusieurs structures de l'appui- conseil local pour planification ont été mises en place pour conduire et suivre le déroulement du processus dans son évolution. Ce sont : l'Organisation de Développement Villageois (ODV) ; l'Union de Développement des Groupes de Villages (UDGV) dans les grappes des villages ; l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD).

Les participants ont eu à désigner dans l'unanimité les animateurs locaux (un binôme composé d'un homme et une femme), lors de l'atelier de lancement officiel du processus d'élaboration d'un plan développement du canton.

PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Il est à noter que lors de ces Assises, les fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les Ateliers de diagnostic participatif au niveau des grappes de villages en prélude à l'atelier de diagnostic cantonal qui regroupera tous les acteurs du canton Wilikouré, ainsi que les techniciens du service déconcentrés de l'Etat et autres.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources dudit canton.

Les ateliers de diagnostic ont été organisés dans les grappes respectives du canton :

- 16/05/2022 : diagnostic participatif au niveau grappe de Sakhaïré composé de 18 villages ;
- 17/05/2022 : diagnostic participatif au niveau de grappe de Koumouliangué (15 villages) ;
- 18/05/2022 le diagnostic participatif de grappe de Borné (11 villages).

Toutes ces activités de diagnostic participatif ont permis aux acteurs locaux engagés dans le processus ; de mieux identifier, cerner les problèmes, les causes, les conséquences, les opportunités puis rechercher ensemble, des solutions idoines et durables.

L'Assemblée Générale Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le **21 juin 2022** à Sakhaïré ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, les membres des UDGV, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les leaders locaux, une grande partie de la communauté du canton, y ont pris part.

Cette Assemblée Générale de diagnostic participatif a permis aux acteurs de discuter et d'analyser les données collectées sur les potentialités, les atouts et les menaces, pendant les Ateliers organisés dans des grappes de villages. Durant les travaux, les techniciens du service déconcentré de l'Etat ont donné des orientations aux participants sur les solutions aux problèmes. Toutes ces potentialités et atouts identifiés et localisés, pourraient être valorisés, exploités pour servir au développement du canton Wilikouré.

PHASE 3 : PLANIFICATION :

La phase de planification détermine les actions prioritaires pouvant permettre d'atteindre les objectifs de développement fixés. Elle a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Elle s'en est suivi d'un atelier cantonal de formulation des projets, organisé le **25/06/2022**, d'où les orientations évidentes, susceptibles pour le développement du canton sont retenues.

Un atelier cantonal de priorisation a eu lieu le **29/06/2022** à Sakhaïré. Cet atelier a permis de déterminer les axes prioritaires de développement du Canton et d'adoption de l'ébauche du PDL. L'atelier cantonal de priorisation à commencer par un exposé des projets prioritaires retenus suivant différent domaine lors de la formulation. Les projets ont fait l'objet des débats intenses avec des orientations pour membres de CDA. Des explications des techniciens des services déconcentrés de l'Etat pour la mise en œuvre et le pilotage jusqu'à la réalisation desdits projets. Cet atelier de priorisation constitue la phase décisive pour la rédaction et la finalisation du document PDL.

L'équipe du consortium BCI/AL TAKHADOUM ainsi que la commission de rédaction du PDL ont rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors du dernier atelier de la phase.

PHASE 4 : VALIDATION

En prélude à la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une Assemblée Générale de validation cantonale. Cette activité s'est déroulée au chef lieu du canton Sakhaïré le 20 octobre 2022 Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine (agriculture, élevage, éducation, santé et nutrition, environnement et gestion des ressources naturelles, affaires sociales et genre, économie et infrastructures, gouvernance locale et paix, jeunesse et sport) dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets qui ne semblent pas prioritaire.

Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au Comité Départemental d'Action(CDA) du Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 15 décembre 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

PHASE 5 : LA MISE EN ŒUVRE :

La réussite d'un plan de développement dépend entièrement de sa mise en œuvre. Dès la validation du document PDL, il est important d'impliquer toutes les structures mises en place durant les processus de son élaboration. La mise en œuvre du PDL fait appel à toute la communauté de s'asseoir ensemble lors d'une assemblée générale et de définir un planning d'activités annuelles et son exécution. Chaque ressortissant du canton doit apporter sa contribution en liquide ou en nature pour appuyer le CDA à mieux s'organiser pour piloter les projets retenus ou même chercher des financements auprès de l'Etat et autres partenaires au développement.

I. GÉNÉRALITÉS SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Wilikouré est situé dans la Province du Wadi Fira, dans le département du Dar Tama et Sous-préfecture de Guéréda rurale. Il est limité au Nord par le canton Guéréda Ouest, Faré et au Nord-Ouest canton Kolonga, au Sud par le canton Mabrone ; à l'Est par le canton Djimezé et à l'Ouest par le canton : Kourkouré et une petite partie au Sud-Est par le canton Kolonga. Il est à environ 55 km de Guéréda chef-lieu du Département. Le canton compte 36 villages.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton Wilikouré est très accidenté et caractérisé par les chaînes de collines en disparate. Les collines sont : Wilikouré ; Mara ; Oguidé ; Kaïro ; Kouyouma ; Keteyé ; Faïné ; Raa ; Tchoulbouk ; Djerigué ; chaîne de Gourkoumé ; Sidira ; Armé ; Sakhaïré ; Nimeré1 ; Nimeré2 Adamba ; Goz-Fil ; Kidiré ; Massigué ; Sorto ; Dournougué ; Kaïro Abiat ; Oumou ; Goukourouwa ; Omina ; Fotiring ; Omina

1.1.2.2. Climat

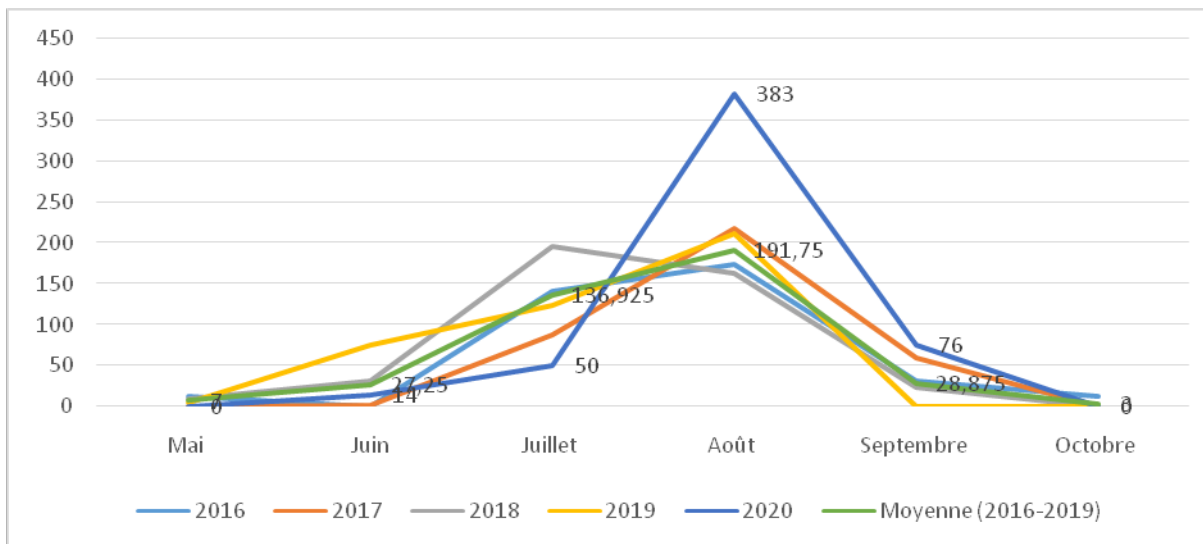
Le climat du canton Wilikouré, est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre à juin et une saison de pluie qui va de juillet à octobre (4 mois). Le type du vent c'est de l'harmattan qui souffle de novembre à avril et se lève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest. C'est un vent qui soulève de la poussière et du sable, qui dessèche la nature. La mousson est un vent qui souffle de secteur Sud- Ouest vers le Nord- Est. La mousson se manifeste de mai à septembre et entraîne avec elle, la saison des pluies.

La température moyenne est comprise entre 7° et 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 27° et 40°C. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédant pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août, un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

Source à l'équipe d'ANADER de Guéréda.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique du canton Wilikouré présentent des cours d'eau temporaires moins nombreux appelés ouadis dont les plus importants sont : Ouadi Oguidé ; Ouadi Roufa ; Ouadi Tchoulbouk ; Ouadi Koumalion ; Ouadi Faïné et Ouadi Wanaré.

La profondeur de la nappe phréatique varie par endroit. Dans certains endroits la nappe phréatique est peu profonde par contre à d'autres endroits, elle est profonde. Cela varie 3 à 12 m de profondeur. La plupart de la population prend l'eau de consommation à partir des puisards creusés dans les lits ou aux abords des ouadis.

Dans les ouadis, les sols sont propices pour les cultures. La population pratique les cultures pluviales et maraîchères, quelques plantes arboricoles (manguiers, agrumes etc.) et les éleveurs font des puisards pour abreuver leur bétail.



Photo : Une observation du cycle de développement de gombo et récolte des tomates dans le ouadi Sounout

1.1.3. Les ressources naturelles :

1.1.3.1. Sols

Une observation pédologique sur le sol laisse entrevoir, des sols sablonneux, limoneux et limono-argileux, ferrugineux et gravillonnés.

Les sablonneux sont peu fertiles, la population pratique les cultures suivantes : mil, arachide, sesame et niébé. Les sols sablonneux couvrent une grande partie du canton.

Les sols limoneux et limono-argileux sont les sols aux abords des ouadis, ces sols sont propices aux cultures maraichères car ils sont aussi constitués des matières organiques et des dépôts alluvionnaires drainés par les eaux des pluies.

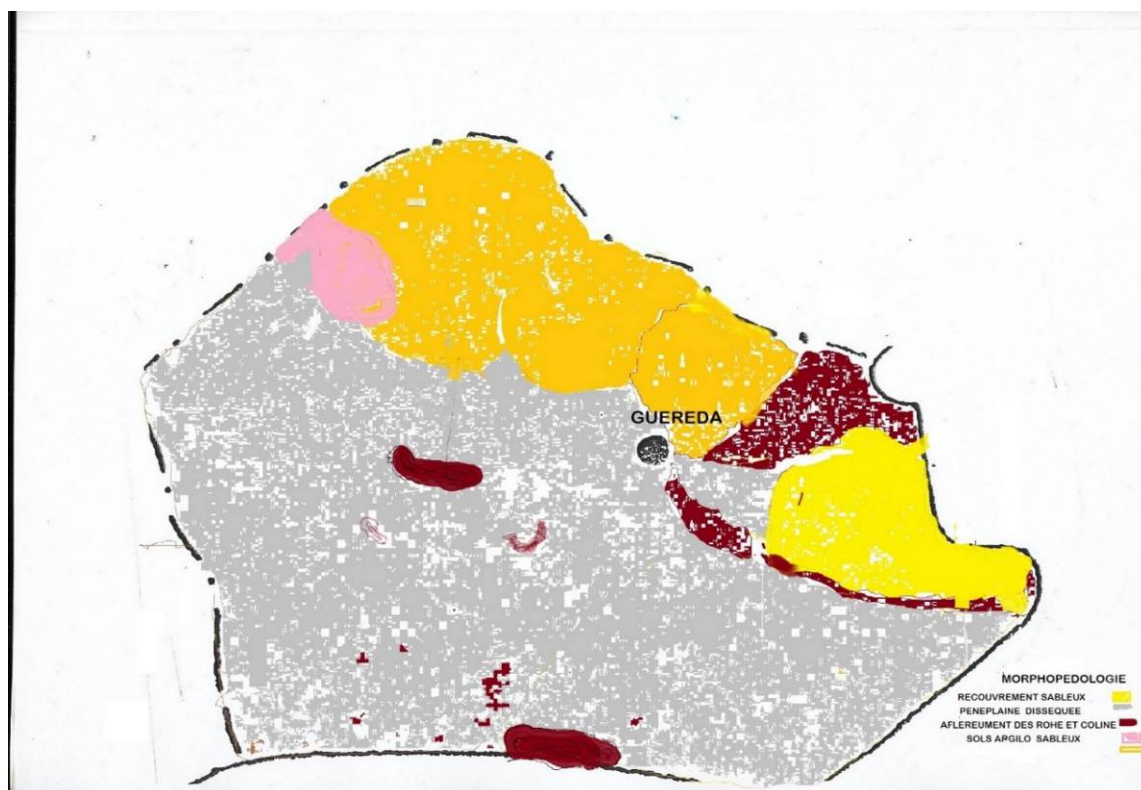
Les sols ferrugineux par endroit, servent pour le pâturage du bétail et aussi à accroître les essences forestières.

Il y a aussi les sols gravillonnés non propice aux cultures, d'où le phénomène de l'érosion est beaucoup accentué. Il est souhaitable que les actions récupérations des sols tels que les réalisations des ouvrages antiérosifs (les diguettes, les digues filtrantes, les seuils d'épandage et les cordons pierreux) s'avèrent d'une nécessité absolue.

Selon la population du canton, les sols sont assez fertiles mais les paysans sont confrontés à plusieurs problèmes notamment l'insuffisance des matériels agricoles modernes, des produits phytosanitaires et des intrants et semences améliorées améliorés de variétés précoces, méconnaissance sur les itinéraires techniques de cultures, les techniques de stockage et de conservation des produits dans les greniers communautaires ou magasins, les techniques de transformation des produits.

Le système agricole dans le canton Wilikouré reste de type traditionnel et archaïque. Cette pratique ne permet pas à la population d'avoir des bons rendements pour faire face à l'insécurité alimentaire, néanmoins la culture de contre saison est plus pratiquée, ainsi que le maraîchage, car se sont des cultures de rentes qui procurent des revenus aux paysans producteurs.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation du canton Wilikouré est caractérisée par la présence des essences ligneuses arbustives dont pour la plupart, des légumineuses.

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences forestières prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégale* (*Kitir abiat*), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *calotropus procera* (ouchar) *salvadora persica* (chaw), *zyziphus sp* (nabak), *maerua crassifolia* (kourmout), *bauhinia rufescens* (koulkoul) *acacia mellifera* (kittir azarak), *Sclerocaria bierra* (Himmet).

Il y a des espèces ligneuses et herbacées tels que : *Cassia thora* (amkawal), *Cassia occidentalis*, *Cassia italica*, *Sportium hastata*, *Sportium pirotechnica*, *Ipomea carnea*, *Tribulus terrestra*, *Cissus triangularis*, *Aristida mutabilis*, *Chenchrus biflorus*, *Panicum laetum*, *Schenfeldia sp*, *Cympopogon sp*, *Bracharia ramosa* etc.

Cette végétation est menacée par les actions naturelles telles que l'érosion hydrique et éolienne aussi bien que par les actions anthropiques : défrichement anarchique, feux de brousse, mutilation des arbres, etc.

Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux (*Azadirachta indica* (neem)), et d'autres fruitiers dans les jardins comme : les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers, les dattiers les grenadiers sont plantés dans les vergers aux abords des ouadis et constituent une source de revenus pour les propriétaires de ces exploitations.

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème de déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente ; pâturage aérien pour le bétail ; bois d'œuvre ; à usage de pharmacopée etc.

Noms en arabe	Noms en tama	Noms scientifiques	
Kitir azarak	Immini	Acacia méllifera	
Arad	Faskoun	Entada africana	
Mikhet	Tabit	Boscia senegalensis	
Hadjilidj	Hounout	Balanites aegyptiaca	
Garat	Biti	Acacia nilotica	
Haraz	Itong	Acacia albida	
Nabak	Kaiguit	Ziziphus mauritiana	
Korno	Kouroum	Zyziphus spina-christi	
Kitir abiat	Téyit	Acacia senegal	
	Kouk	Ifik	Acacia radiana
	Djimmez	Minmino	Ficus gnaphalocarpa
	Djokhan	Erit	Diospyros mespiliformis
	Ardep	bot	Tamarindus indica
	Darot	Bikilé	Terminalia avicinoïdes
	Babanous	warwar	Croton zambesicus
	Tumtub	Tumtub	Caparis dacidua
	Koulkoul	Agoum	Bauhinia rufescens
	Gafal	Moloul	Commiphora africana
	Neem	Neem	Azadirachta indica
	Himet	karat	Sclerocarya birrea
	Khibech	Amolmol	Guiera senegalensis
	Habil	Habil	Combretum glutinosum
	hHALbedSir	Amagnoug	Caparis corymbosa
	achamB	Ourtoug	Grewia bicolor
	Kabayna	Babakoulout	
	Aboungawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit		
Chadartal marfayin	Hayouwa dom		
Hcahk-hcahk	Ekeling keling		
	kharoub	Togolong	
	Lagaba N-lif	Ngoragormot	Ziziphus macronata

Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



1.1.3.3. Faune

Selon les sages et anciens habitants (Vieillards), le canton au temps jadis était riche en ressources fauniques, mais cette faune avait disparue sous l'effet de la pression démographique, la dégradation du couvert végétal l'avancée du désert, les détonations des armes à feu et le braconnage. Il y a aussi l'assèchement des eaux de surface.

De nos jours, les quelques espèces présentes sont entre autres les petits gibiers tels que : les gazelles, les lièvres, les écureuils, les varans, les oryctéropes, hyènes, chacals, singes, phacochères, les pintades, les porcs- épics, les mouflons à manchette, les biches cochon et les oiseaux rapaces et autres.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton Wilikouré

1.2.2. Caractéristiques démographiques :

Le canton Wilikouré fait figure des 20 cantons du Sultanat de Dar Tama, en grande partie peuplé en majorité des autochtones Tama, le canton avaient accueilli beaucoup des populations des autres contrées notamment les arabes, les zakhawa, et les goranes à la recherche des terres fertiles et de pâturage pour leur troupeau de bétail ; d'autres pour développer les petits commerces dans des marchés hebdomadaires.

Le canton Wilikouré de part son histoire, est un Aguida dans le Tama Sud.

Il était dirigé à l'époque par les aguid suivants :

Le canton Wilikouré de part son histoire, était dirigé par :

Le 1^{er} chef était Yacoub Issakha par Arrêté de 1952 à 1954 ;

Le chef de canton Hachim Ibrahim de 1954 à 1955 ;

Adjere Djere de 1955 à 1957 ;

Nédé Ous- oussa de 1957 à 1960 ;

L'Auid Saraf Choucha de 1960 à 1974. Après son décès à Roufa suite d'un conflit.

Abdallah Mahamat Cherif de 1975 à 1978 ;

L'Aguid Doutoum Charaf Choucha de 1978 à 2014.

Après cela, un autre chef de canton était nommé en la personne de monsieur Haroun Moursal Ahmat par le **decret N°1611/PR/PM/MASTP/2014 du 16/12/2014**. Il a été assassiné le 1^{er} novembre 2022. Son frère

cadet Kalil Moursal Ahmat est nommé chef de canton de Wilikouré par le décret N° 1732/PCMT/PMT/MATD/2022 DU 13 juin 2022.

Le Canton Wilikouré dénombre provisoirement 37 **villages** pour une population estimée à **19972** habitants (Source : Al- Takhadoum).

Données démographiques

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Totaux
			H	F	T	G	F	T	
1	Koumalion	153	197	221	418	249	271	520	938
2	Faïné	54	72	81	153	62	76	118	291
3	Tolbo	150	162	183	345	187	195	382	727
4	Kewa	115	128	159	287	215	267	482	769
5	Kidiré	37	22	26	48	51	67	118	166
6	Kedigué	79	83	110	193	81	75	156	349
7	Kouyouma Zakhawa	77	117	183	300	29	31	60	290
8	Kargayé	117	157	183	333	198	206	404	744
9	Wanaré	121	127	154	251	147	153	300	551
10	HadjarBeryé	32	53	60	113	74	63	137	250
11	Maramba	29	33	42	75	41	57	98	173
12	Ourdourné	98	114	135	249	137	143	280	529
13	Raringué	72	79	93	172	78	93	171	343
14	Sounouth	181	218	241	459	237	248	485	944
15	Sakhaïré	295	314	358	672	382	404	786	1458
16	Ernetkouré	68	92	85	177	65	54	119	296
17	Naïguiné	168	218	243	461	237	269	506	967
18	Ngaragouné	132	172	231	195	96	87	183	378
19	Batnalfil	146	165	202	367	191	207	398	765
20	Nimiré	88	93	98	191	111	116	247	597
21	Djedidé	80	90	102	192	112	125	237	429
22	Tintiné	61	85	95	180	72	91	163	273
23	Wilikouré Gourane	63	84	91	175	67	78	145	279
24	Oguidé Gourane	123	126	132	258	145	172	167	575
25	Goz-Fil	113	161	185	346	118	131	249	595
26	Sarné	46	59	67	126	59	77	136	262
27	Keteyé Gourane	96	124	167	291	148	176	324	615
28	Birr Sarrak	81	78	94	172	99	128	227	399
29	Oguidé Tama	101	174	198	372	202	138	340	712
30	Roufaa	47	61	80	141	54	65	119	260
31	Kouyouma Tama	91	102	122	224	138	176	314	538
32	Tartingué	33	56	73	129	74	86	160	137
33	Borné	178	318	378	696	365	398	763	1587
34	Kedigué II	83	101	115	216	98	114	212	428

35	Adamba Arabe	93	114	136	250	147	196	343	593
36	Katekarié	53	69	83	152	101	124	225	377
37	Mara	64	82	94	176	89	105	194	388
TOTAL General		3618	4523	5300	9 578	4956	5462	10 268	19972

Source : Al- Takhadoum

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant appelé « Magdoum » qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence.

Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « BALOUNOU TARAK » et d'une représentante des femmes appelée « IRING DOUD » (chouchié) qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Mering Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YAMETA » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. .Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles. Il existe aussi un chef traditionnel dénommé « **Dambari** » doté d'une force mystique pour faire fuir les criquets lors des attaques des cultures par ces derniers.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- ❖ Téréré est la fête de feu
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissants du canton vivent ailleurs reviennent pour fêter en famille.

Mariage

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par la famille de l'époux. D'abord, le jeune homme peut informer à ces parents. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent au jeune époux de l'accord ou du désaccord à la famille de la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. D'où il y a une offre du nom « hef » concernant la viande, sucre et autres. Pour le « Salam » : 2 petits sacs de sucre, une somme de 20 000 FCFA, les tissus et 7 chèvres

C'est maintenant que la famille du garçon va amener l'offre du nom « Golot- ayé » c'est-à-dire une somme de cinquante mille (50.000) Francs CFA. Deux semaines après le futur époux donnera un bélier, un bouc, cinq poulets, du sucre et du thé.

Pour le « Fatiha » le marié donnera une de 150.000 Francs CFA à sa belle-mère et 50.000 francs CFA. Le jeune marié va donner globalement une somme d'environ 700.000 francs CFA. Il donnera également une valise comprenant les objets à la fille telle que les habits, les foulards, chaussures et 12 couvertures plus deux lits. Après tout cela, la mère de la fille trouvera une somme de 75.000 francs CFA et couverture et autres.

La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux champêtres et de conduite des troupeaux pour les faire paître et les abreuver. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres cultivables.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquence : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néonatales, les fistules obstétricales, etc. .

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différentes communautés résidant dans le canton ne subissent pas assez d'ambiguïté. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais il existe quelque fois des conflits entre agriculteurs et éleveurs, sans grande envergure, par endroit et qui sont toujours traités à l'amiable.

Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les activités agro- pastorales. Certaines parmi elles font de l'artisanat, notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko, ainsi de suite... Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent le petit commerce dans des marchés de la localité pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans les villages ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

En ce qui concerne la gestion du foncier, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier lieu sur le terroir. C'est pourquoi les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes

En prélude de l'élaboration du PDL du canton Wilikouré, un diagnostic organisationnel et institutionnel a été mené dans le canton.

Liste des Organisations traditionnelles et modernes

Canton :

N°	Village	Nom de l'organisation	Date de création	Genre de l'OP	fiable					Vocation	
					F	H	T	Oui	Non		N° folio
01	Djedidé	WADI KOULKOU	20/01/2012	Mixte	03	17	20	X		046	Pastorale
02	Koumalion	LILINGNIER	21/11/2021	Mixte	05	07	12	X		070	Agropastorale

Dans le processus d'élaboration du PDL du canton, quelques organisations ont été créées.

Pendant l'élaboration du présent PDL, l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages qui représentent l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village qui existait auparavant. Il s'agit de trois Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton à savoir : grappe des villages de Sakhairé ; grappes de Koumoulion et grappes de Borné. Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail dans chaque grappe.

1.2.5. Les intervenants

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	SECADEV	Appui à la mise en place de COSAN et COGES		
2	CARE			
3	Consortium BCI/Al-Takhadoum	Accompagner le processus d'élaboration du PDL et appui aux petites subventions	Accompagnement du processus PDL réalisé	2020-2022

1.2.6. Les infrastructures

Il existe un centre de santé à Sakhairé mais vue l'immensité du canton, il faut d'autres centres de santé. Sur le plan éducatif, il existe une école officielle à Sakhairé et plusieurs écoles communautaires non fonctionnelles dans le canton et une école officielle.

Le canton n'a pas bénéficié des infrastructures, ni de l'Etat, ni des partenaires au développement encore moins de la diaspora.

1.3. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est la première activité économique pratiquée dans le canton. Elle occupe 80 % environ de la population. Nous avons deux types de production : pluviale, maraîchère. Elle se pratique de manière traditionnelle. Rare sont les agriculteurs qui font la jachère mais il existe le système de parçage.

Culture pluviale :

Elle est plus pratiquée par la population. Elle concerne exceptionnellement le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame. Elle se fait dans les zones sablonneuses. Les céréales sont destinés à la consommation familiale par contre les oléagineux sont destinés à transformation en huile et à la vente.

Culture maraîchère :

Elle est pratiquée dans les sols limoneux, limono- argileux et hydro morphes et aux abords des ouadis. Les principaux produits sont les gombos, les tomates, l'oignon, l'ail, la laitue, l'aubergine, le melon, pastèques. La plupart de produits sont destinés à la commercialisation.

Production fruitière

Dans le canton Wilikouré, les arbres fruitiers sont rares.

L'agriculture dans le Département de Dar Tama est confrontée à plusieurs problèmes majeurs notamment :

- La dévastation des champs par le bétail ;
- L'irrégularité des pluies et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace ;
- L'attaque des ennemis de culture ;
- Utilisation des outils rudimentaires ;
- Les aléas climatiques ;
- L'érosion hydrique et éolienne ;
- La méconnaissance de rotation des cultures et des cultures associées ;
- Le manque d'encadrement relatif aux techniques d'amendement des sols et de DRS/CES ;
- La méconnaissance de protection des champs avec des haies- vives ;
- La méconnaissance de l'utilisation des bios pesticides ;
- L'utilisation des herbicides qui sont des facteurs destructeurs des textures de sol.

Le constat amer qui se fait dans ce milieu est celui du conflit agropastoral qui empêche la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale. Pour organiser un développement harmonieux, il serait question que les agriculteurs et les éleveurs qui constituent deux forces majeures du canton évitent ce conflit inutile puisqu'il n'aide aucun de deux à se développer. Les deux mamelles ont besoin de collaborer puisque les uns ont besoin d'autres et vis-versa

1.3.2. Élevage :

La seconde activité économique du canton est l'élevage. Elle est du type sédentaire et extensif et cela concerne l'élevage des bovins, ovins, caprins, camelins, asins et volailles.

Le canton ne dispose pas des infrastructures pastorales. Il n'existe pas de couloir de transhumance dans le canton. Les éleveurs méconnaissent la vaccination des animaux et se contentent des produits prohibés et non contrôlés sur les marchés.

Le nombre du cheptel est difficile à déterminer. Les problèmes primordiaux de l'élevage sont liés notamment l'insuffisance d'eau et de pâturage. Il y a également le problème de la santé animale. Les aliments de complètement, Les épizooties sont plus fréquentes. Il s'agit de :

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose nodulaire ;

- ✓ la tuberculose bovine et la parasitose....

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des maladies telles que :

- ✓ la peste caprine et ovine,
- ✓ peste des petits ruminants ;
- ✓ péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- ✓ charbon bactérien ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, Coccidiose, Gumboro et choléra aviaire etc.

1.3.3. Pêche

La pêche ne se pratique pas dans le canton puisqu'il ne dispose de fleuve ni rivière. .

1.3.4 Commerce

Dans le canton, le commerce se développe dans la vente des produits agropastoraux dans les marchés hebdomadaires. Les activités de transformations des produits de récoltes sont rares dans le canton et ne se résument qu'au séchage des produits tels que la tomate et le gombo.

La monnaie utilisée pour les échanges dans les marchés est le franc CFA et le giné soudanais. .

Il y a trois marchés hebdomadaires dans le canton. Il existe deux types des commerçants grossistes et détaillants ceux qui importent des marchandises du Soudan pour revendre.

La majeure difficulté des commerçants liée à l'isolement du canton pendant la saison de pluie et l'inexistence des institutions des microcrédits.

La liste des marchés hebdomadaires du canton :

Villages	Jours de marché	Grands marché	Petit marché
Sakhaïré	Dimanche	X	
Koumoulion	jeudi		X

1.3.5 Artisanat

Les activités artisanales se pratiquent de manière traditionnelle. L'artisanat est peu développé compte tenu de manque de formation. On observe au passage de la vannerie, la tannerie, la cordonnerie, la forge, la poterie, le tricotage, le tressage des seckos,

1.3.6 Autres activités

Certaines activités comme les cueillettes sont pratiquées par les couches vulnérables pour subvenir à leurs besoins. Elles concernent toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs etc., qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier et jujubier.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PÊCHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible rendement agricole	Echelle cantonale	Faible pluviométrie ; Présence des ennemis des cultures : Dévastation des champs par le bétail ; Appauvrissement des terres ; Erosion éolienne et hydrique ; Faible technicité en agriculture ; Insuffisance des matériels agricoles ; Insuffisance des techniques de conservation et de transformation des produits	Insécurité alimentaire ; Famine ; Conflit agropastoral Exode rural.	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouadis fertiles ; Existences des fumures organiques.	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydro- agricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro- agricoles ; Formation des producteurs sur les techniques de l'utilisation des engrains et fumure organique ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ; Sensibilisation des producteurs sur la clôture des champs par les haies-vives ; Construction des magasins communautaires ; Formation des producteurs sur la technique de stockage, de conservation et de transformation des produits.
Baisse de reproduction animale et laitière	Echelle cantonale	Faible couverture vaccinale ; Faible suivi de bétail ; Surpâturage ; Insuffisance des points d'eau ; Insuffisance des agents d'encadrements ; Utilisation des produits prohibés ; Vol du bétail ;	Présence des plusieurs maladies ; Amaigrissement du bétail, Faible pouvoir d'achat ; Intoxication alimentaire ; Mortalité des animaux	Présence des structures de l'Etat et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage et des auxiliaires d'élevage	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments complémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités des auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Construction de parc de vaccination Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés et plaidoyer pour prise de mesure par l'Etat. Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs à des boutiques d'intrants ; Encourager l'embouche du bétail et les cultures fourragères ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour une campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eau (mares et puits pastoraux) ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de transformation, conservation et commercialisation des sous produits de l'élevage ; Plaidoyer auprès de l'Etat pour le renforcement de sécurité des éleveurs et de leur bétail.

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouadis fertiles ; Existences des matières organiques...	Amélioration de la production par le renforcement de capacités sur les techniques culturales, l'octroi des matériels adaptés et l'approvisionnement en semences améliorés et la lutte contre les ennemis des cultures.	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydro- agricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles ; Formation des producteurs sur technique d'utilisation des engrais et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipements/matériels agricoles adaptés. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs et pasteurs ; Formation des producteurs sur la technique de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
Baisse de reproduction animale et laitière	Présence des animaux ; Existence du secteur de l'Elevage ; Existence des pâturages ;	Faciliter l'accès aux pâturages et à l'eau d'abreuvement ; Vacciner les animaux contre les épizooties ; Produire les fourrages ; Approvisionner en aliments de complément ; Sensibiliser à un élevage amélioré et extensif.	Appui à l'encadrement des éleveurs sur la production des aliments complémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités des auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux et équipement en Kits ; Construction de parc de vaccination et Encouragement de l'embouche du bétail et à la production des fourrages ; Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés e plaidoyer pour prise de mesure par l'Etat contre les fournisseurs des produits prohibés. Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux aliments complémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux et plaidoyer auprès de l'état pour le renforcement de sécurité des éleveurs Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ; Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées et appui à l'engraissement des animaux.

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Destruction progressive de la faune et de la flore	Echelle cantonale	Coup abusive des arbres ; Erosion Hydrique et éolienne ; Détonation des armes à feu ; Présence des insectes ravageurs ; Feux de brousse ; Faible pluviométrie ; Faible motivation de plantation des arbres : Arnaque des agents forestiers.	Existence des services des eaux et forêts ; Existence des arbres et arbustives ; Existence de la population.	Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la coupe des bois verts ; • Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; • Création des sites de pépinières ; • Créations des sites de reboisement et mis en défens ; • Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; • Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; • Affectation des agents forestiers formés ; • Faire de plaidoyer auprès des partenaires sur la protection de l'environnement ; • Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; • Formation des producteurs sur les techniques de restauration et conservation des sols ; • Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; • Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; • Sensibilisation et vulgarisation de l'agroforesterie, • Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; • Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker et trier les gommes arabiques avant la commercialisation ; • Construire des barrages dans les ouadis pour éviter la perte des eaux par ruissellement.

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Destruction progressive de la faune et de la flore	Existence de l'inspection forestière ; Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton ; Sensibiliser la population à connaître la loi 14 sur la protection de l'Environnement ; Sensibilisation et formation de la population sur la production et la plantation des arbres	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; - Sensibilisation de la population sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommes arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouadis pour gérer le ruissellement des eaux.

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CRÉDIT-ÉPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu des ménages	Echelle cantonale	Faible production ; Commerce moins développé ; Les ménages ne couvrent pas leurs besoins ; l'inexistence des structures de microcrédits ; L'artisanat moins pratiqué et moins développé	Pauvreté accentuée ; Vulnérabilité des ménages ; Chute du commerce ; Déplacement des commerçants vers d'autres cantons ;	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Appui aux ménages à mieux produire ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Les denrées produites dans le canton ne sont écoulées durant toute l'année	Echelle cantonale	Isolement et enclavement du canton pendant la saison des pluies ; Les pistes sont impraticables ; Manque de magasin de stockage.	Mévente et vente en perte Pourrissement des produits ; Perte des marchandises...	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Appui à l'aménagement des voies de communication ; Rendre accessible les produits céréaliers en toute saison ; Appui à la promotion des commerçants ; Construction des magasins de stockage et de conservation
Absence des institutions de microcrédits	Echelle cantonale	Insécurité ; Braquages...	Pauvreté accentuée ; Oisiveté ; Exode rural...	Existence de l'Etat et des commerçants...	Plaidoyer pour la création d'une structure de microcrédits dans le Département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédits Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu dans les ménages	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Améliorer les revenus des ménages par la production ; Créer les AGR et assurer la formation des promoteurs.	Appui aux ménages à mieux produire et à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat et formation des artisans à améliorer leur métier...
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes et des bras valides...	Faciliter l'écoulement et l'accessibilité des produits céréaliers en toute saison ; Aménager les pistes.	Appui à l'aménagement des voies de communication ; Amélioration des conditions d'écoulement et d'accès aux produits en toute saison ; Appui à la promotion des commerçants ...
Absence des institutions de microcrédits	Existence de l'Etat et des commerçants...	Promouvoir l'installation d'une structure de microcrédits ; Former les jeunes à l'entrepreneuriat.	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédits dans le Département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédits ; Octroi des crédits aux promoteurs et formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.4. SANTÉ-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistance des maladies	Echelle cantonale	Faible pratique d'hygiène et assainissement et faible fréquentation de centre de santé ; Surcharge des travaux ménagers ; Insuffisance de l'eau potable ; Faible diversification alimentaire ; Cherté des produits ; Faible revenus ménagers ; Changement climatique ; Automédication ; Faible vaccination des enfants de 0 à 5 ans.	Invalidité des personnes ; Mortalité infantiles et maternelle élevés ;	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé et appui aux AGR ; Sensibilisation à l'adaptation au changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans et formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Echelle cantonale	Faible fréquentation de consultation prénatale et postnatale ; Surcharge des travaux des femmes et insuffisance des matrones et des moyens de déplacement des patientes et faibles plannings familiaux ;	Taux de décès infantiles et maternels élevés	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Sensibilisation des femmes pour la consultation prénatale et post-natale ; Sensibilisation à la réduction des travaux ménagers des femmes ; Formation des matrones et plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial ; Lutte contre les fistules et les mariages précoces et forcés
Difficultés d'accès à l'eau potable	Echelle cantonale	Consommation d'eaux non potables et mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Existence des maladies diarrhéiques ; Insuffisance des produits de traitement d'eau ; Méconnaissance de système de traitement des eaux...	Taux élevés des maladies diarrhéiques et hydriques ; amaigrissement ; Décès ;	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Construction des points d'eau potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau de consommation ; Rendre disponible les produits de traitement des eaux dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et sensibilisation à la construction et à l'utilisation des latrines ; Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement ;
La Malnutrition des enfants et des femmes	Echelle cantonale	Sevrage précoce ; Mauvaise alimentation sans variation et faible prise en charge nutritionnelle...	Taux de mortalités élevés et retard des croissances des enfants et déformation	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés ;	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population à la consommation des aliments variés et A*appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation de la population pour la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des maladies	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Faciliter l'accès aux soins primaires de la population du canton tout en luttant contre les infections ;	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation pour la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation pour la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer pour la réduction des prix au centre de santé ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation pour la vaccination des enfants de 0 à 5 ans ; Formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Appuyer le centre sante avec les kits d'accouchement tout renforçant la capacité du personnel soignant	Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Renforcement de capacités du personnel soignant (matrones); Plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial, lutte contre les fistules et les mariages précoces et forcés
Difficultés d'accès à l'eau potable	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population	Aménagement des points d'eaux potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau de consommation ; Rendre disponible les produits de traitement des eaux dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau ; sensibilisation à la construction et à l'utilisation des points d'eau potable ; Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement et formation sur le traitement des eaux de consommations
La Malnutrition des enfants et des femmes	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés...	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitante	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisation de la population pour la consommation des aliments variés et la bonne pratique d'hygiène et Assainissement ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation pour la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Faible engagement des parents à envoyer les enfants à l'école ; Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents ; Insuffisance des enseignants et des infrastructures scolaires et faible motivation des parents d'élèves ; Faible revenus des ménages ; Utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivi du bétail ; Insuffisance des matériels didactiques. 	Oisiveté ; Taux de brigandage élevé ; Exode rural des jeunes ; Entrave au développement de la localité ;	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants en âge scolaire et scolarisable ; Existence des écoles et des enseignants communautaires et officiels.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des parents d'élèves à inscrire les enfants à l'école ; Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire ; Appui aux affectations des enseignants ; Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; Construction des infrastructures éducatives scolaires ; Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et au suivi de bétail et travaux ménagers ; Appui en matériels didactiques.
Mauvaise organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Dans les villages disposant des écoles	<ul style="list-style-type: none"> insuffisance organisationnelle et fonctionnelle des parents d'élèves ; insuffisance d'encadrement des APE ; Méconnaissance des rôles et tâches des membres des APE ; Analphabétisme des membres des APE. 	Disparition progressive des écoles ; départ des Enseignants ; Peu d'enfants scolarisés ; Nombre limités des écoles fonctionnelles.	Existence de quelques écoles ; Existence de l'APE ;	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la restructuration des APE ; Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, Formation des membres des APE à la gestion et l'organisation ; Impliquer les femmes' dans les APE ; Création des AME ; Plaidoyer pour des visites- échanges avec d'autres APE.
Inexistence des infrastructures socioculturelles et sportives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Manque des structures de loisirs ; Manque des terrains du sport.... 	Délinquance ; Exode rural...	Existence des jeunes ; Existence de l'Etat...	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la création des infrastructures socioculturelles et sportives ; Appui à la création des petits métiers.

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants en âge scolaire et scolarisable ; Existence des écoles et des maîtres communautaires et officiels ;	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants ; Appuyer les parents à la Prise en charge des enseignants communautaires par les parents d'élèves ; Doter les écoles des matériels didactiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ; • Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire ; • Appui aux affectations des enseignants ; • Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; • Construction des infrastructures éducatives scolaires ; • Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs, le suivi du bétail au pâturage et les travaux ménagers des filles ; • Appui aux écoles en matériels didactiques.
Mauvaise organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Insuffisance des associations des parents d'élèves dans des écoles.	Renforcer les capacités des APE dans leur rôle et tâche et leur fonctionnement et leur système de collecte de fonds et de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la restructuration et la formation des APE dans leurs rôles et tâches, • Formation des membres des APE dans la gestion et l'organisation ; • Impliquer les femmes' dans les APE et création des AME ; • Plaidoyer pour des visites- échanges entre les APE des différentes écoles.
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Existence des jeunes ; Existence de l'Etat et ONG	Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes ; Appuyer les organisations des jeunes et améliorer leur performance.	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; • Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. • Aménager les terrains de sport dans le canton • Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physiques et sportifs.

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Surcharge des femmes par les travaux domestiques des ménages, de constructions des maisons et des travaux champêtres	Echelle cantonale	Délaissement des charges des travaux sur les femmes ; Faible partage des responsabilités dans les ménages ; Pesanteur socioculturel...	Vulnérabilité des femmes ; Vieillesse précoce des femmes ; Précarité sanitaire des femmes...	Existence des ONG qui plaide pour les droits sociaux ; Existence des Association pour le droit de la femme et l'approche genre	Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; Implication des femmes dans la prise de décision ; Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes et plaider pour l'approche genre et développement
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux et les travaux des ménages	Echelle cantonale	Méconnaissance de droit des enfants et analphabétisme des parents ; Faible revenus des ménages à scolariser les enfants	Déscolarisation ; Exode rural des jeunes	Existence d'Etat et des ONG	Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; Sensibilisation sur le bien-être des enfants
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Echelle cantonale	Les parents méconnaissent l'enregistrement de leurs enfants à l'Etat civil ; Les parents sont négligeant pour la déclaration des enfants ;	Méconnaissance de statut de citoyenneté et méconnaissance de nombre exact de la population ; Difficultés à l'âge adulte d'avoir les papiers administratifs...	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Surcharge des femmes par les travaux domestiques des ménages, de constructions des maisons et des travaux champêtres	Existence d'Etat et des ONGs	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ; - Impliquer les femmes dans la prise de décision ; - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux et les travaux des ménages	Existence d'Etat et des ONGs	Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur la charte des droits des enfants ; - Former les cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; - Sensibiliser les parents à inscrire les enfants à l'école ; - Sensibiliser sur le bien-être de l'éducation des enfants...
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibiliser les parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons ; - Sensibiliser les parents sur la nécessité d'avoir un acte d'état civil.

2.7. GOUVERNANCE-SÉCURITÉ-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistance des Conflits agropastoraux	Echelle cantonale	Dévastation des cultures par le bétail ; Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ; Faible capacité à régler les conflits ; Injustice sociale...	Non cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Bataille rangée ; Perte économique et en vie humaine ; Déplacement forcé de la population...	Existence des autorités locales ; Existence des ONGs	Créer un cadre local de dialogue et de concertation intercommunautaire ; Mise en place d'un comité de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; Former les Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; Former les leaders locaux sur la justice sociale, l'assistance juridique et l'appui judiciaire ;
Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	Insuffisance de connaissance de vie associative et des textes de bases des OP ; Manque de transparence et rendre compte de la gestion des biens des OP. Création opportuniste des OP...	Mésentente entre les membres des OP ; Manque de confiance des membres ; Disfonctionnement des OP ; Détournement et vol ;	Présence des services d'encadrement des OP et des ONG.	Recycler les responsables des OP sur la vie associative ; Former les membres des OP sur les textes de base des OP ; Sensibiliser sur la bonne gestion des ressources des OP ; Sensibiliser les dirigeants des OP sur la transparence et le rendre compte ; Former les OP sur le montage des microprojets et à la recherche de financement ; Orienter les membres des OP à créer les OP objectifs et opportunistes ; Former les OP à faire leurs plannings : hebdomadaire, mensuel et annuel de leurs activités.

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des Conflits entre agriculteurs et éleveurs	Conflits entre les communautés autour des champs et des points d'accès à l'eau	Appuyer la mise en place des commissions de règlement de conflit et de coexistence pacifique entre les différentes communautés	Création d'un cadre local de dialogue et de concertation intercommunautaires ; Mise en place d'un comité de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; Sensibilisation de la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridique et appui judiciaires ; Appuyer les autorités à rendre la justice équitable.
Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONGs.	Appuyer au renforcement de capacité organisationnelle des OP ; Formation des OP sur leurs rôles et tâches et sur la bonne gouvernance et la bonne gestion des ressources et autres biens.	Renforcement de capacité des membres des OP sur la vie associative ; Formation des membres des OP sur leurs textes de base ; Formation du bureau exécutif des OP sur la bonne gouvernance et la gestion transparente des ressources et biens ; Formation des OP sur le montage des microprojets et la recherche des financements ; Orientation des membres des OP à créer les OP objectifs et opportunistes. ; Formation des OP à faire les plannings de leurs activités : hebdomadaire, mensuel et annuel.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Faible rendement agricole Baisse de reproduction animale et laitière	Augmentation des rendements agricoles, approvisionnement en semences améliorées et variées et aménagement des périmètres irrigués ; Formation sur les itinéraires techniques des cultures et sur la lutte contre les ennemis des cultures par les bios pesticides ; Octroi des matériels agricoles adaptés et équipements ; Construction des magasins de stockage et de conservation des produits des récoltes ; Formation sur la transformation des produits et la commercialisation et des auxiliaires et les dotés des kits ou trousseaux de soin animal. ; Sensibilisation à la vaccination du bétail et au traitement des épizooties ; Sensibilisation à un élevage amélioré intensif et à une alimentation de complémentarité ; Construction des points de vaccination et d'abreuvement du bétail. Construction des boutiques d'intrants et dotation en produits vétérinaires efficaces.
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive de la faune et de la flore	Conservation de l'écosystème et adaptation au changement climatique ; Appui à la création des pépinières pour la production des plants ; Sensibilisation contre la coupe abusive ou le défrichement anarchique et à la clôture des champs par des haies- vives ; Lutter contre le braconnage et les feux de brousse et sensibilisation et formation sur la loi 14 réglementant la flore et la faune ; Construction et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages ;
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenu dans les ménages Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année Absence des institutions de microcrédits	Création des activités génératrices des revenus pour les femmes ; Formation des promoteurs ; Création des entrepreneuriats et des petits métiers pour les jeunes ; Aménagement des pistes pour l'écoulement des produits et autres marchandises en toute saison.
Santé-Eau potable-Assainissement	Persistance des maladies ; Complication liée à l'accouchement ; Difficultés d'accès à l'eau potable et malnutrition des enfants et des femmes	Création des centres de santé équipés et dotés en médicaments avec un personnel de soins ; Sensibilisation à la fréquentation des centres de santé sans exception ; Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement et au traitement des eaux de consommation ; Création des centres de nutrition avec des éducateurs en nutrition.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants Faible organisation de l'Association des Parent Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Création des écoles équipées en matériels et en didactiques ; Affectation des enseignants et prise en charge des maîtres communautaires ; Création des APE et AME et renforcer leur capacité sur l'organisation et la gestion ; Création des infrastructures d'éducation physique et sportive et affectation des formateurs.
Affaires sociales-Genre	Utilisation abusives dans les travaux domestiques et agropastoraux et les enfants n'ont pas des actes de l'Etat civil	Sensibilisation à l'allègement des travaux aux femmes et à l'abolition des travaux des enfants ; Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants et à acquisition de leur acte de naissance.
Gouvernance-Paix - Sécurité	Persistances des Conflits agro-pastoraux ; Mauvaise gouvernance locale	Appui à la création d'un cadre de concertation et de dialogue pour une cohésion pacifique en cas de conflit entre les communautés ; Renforcement de capacités des chefs traditionnels et notables sur la bonne gouvernance et paix.

IV. PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA DURÉE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ÉLEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Nargaga, Djoulboug, Wanaré et Djedid	ADC/CCD, OSC, et OP	120 000 000	12 000 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante...	Wanaré, Silago, Sounout village, Sakhairé, Botmassic, Nargaga et Oguidé	ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	2022-2026
5. Formation des producteurs semenciers et sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
8. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Formation sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Aménagement des périmètres maraichers	Teré, Nargaga, Kelké, Choulboug, Botnafil, Koumalion	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	120 000	2022-2026
12. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
13. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
14. Formation des auxiliaires d'élevages et les équiper des kits vétérinaires	2 personnes par grappes des villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Construction des puits pastoraux	Melmelek , Armédé et Narwa	ADC/CCD, OSC, et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026
16. Construction d'une boutique d'intrant vétérinaire	Sakhairé	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
17. Appui à l'amélioration de la mare pastorale		ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
18. Construction d'un parc de vaccination	Guirguila, Sakhairé	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
19. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
20 Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
21. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
22. Appui à la construction d'un abattoir et d'établis	Sakhairé quartier	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
Total					

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Botnafil, Borné, Koumalion et Sakhairé	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
4. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
5. Formation et sensibilisation de la population sur la loi N°14/PR/2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Renforcement des capacités des (03) comités de protection de l'Environnement.	3 grappes du canton	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
10. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
11. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
Total					

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'aménagement des pistes	Sakhairé-Koumalion-Kounougo	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
3. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Octroi des moulins à mil et presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Octroi des décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Appui en moyens de transport des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
8. Amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
9. Construction des magasins communautaires	Koumalion, Tolbo, Sakhairé, Nimiré, Borné et Tringué	ADC/CCD, OSC, et OP	56 000 000	5 600 000	2022-2026
		ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
Total					

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	5 000 000	500 000	2022-2026
2. Création et construction de ((2) centres de santé	Koumalion et Nimiré	ADC/CCD, COGES/COSAN	60 000 000	6 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Création des centres de nutrition		ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
11. Appui à la construction des muni-Château	Sakhairé	ADC/CCD, COGES/COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
12. Réalisation de forages	Nargaga, Borné, Kertgué, Kewa, Djuidila, Wanaré, Oudourné, Koumalion, Kouyouma, Keteyé, Nimiré, Birgargue, Oguidé, Sounout, Nargoné	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
13. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
14. Formation des artisans réparateurs des forages en panne	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
15. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
Total					

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui à la création des écoles	Djedidé, Oguidé, Neidjiné, Kewa, Sounout village, Nimiré, Borné, Botnafils	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
3. Construction d'une école	Koumalion	ADC/CCD, OSC, et APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
4. Plaidoyer pour l'achèvement de la construction de l'école		ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
5. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Ecoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
7. Création des centres d'alphabétisations formels		ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
8. Appui aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
9. Constructions et réhabilitation des forages dans les écoles		ADC/CCD, OSC, et APE	9 000 000	900 000	2022-2026
10. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
12. Appui à la structuration des APE	Ecoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui à la formation et recyclage des APE	Ecoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Sakhairé	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
Total					

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

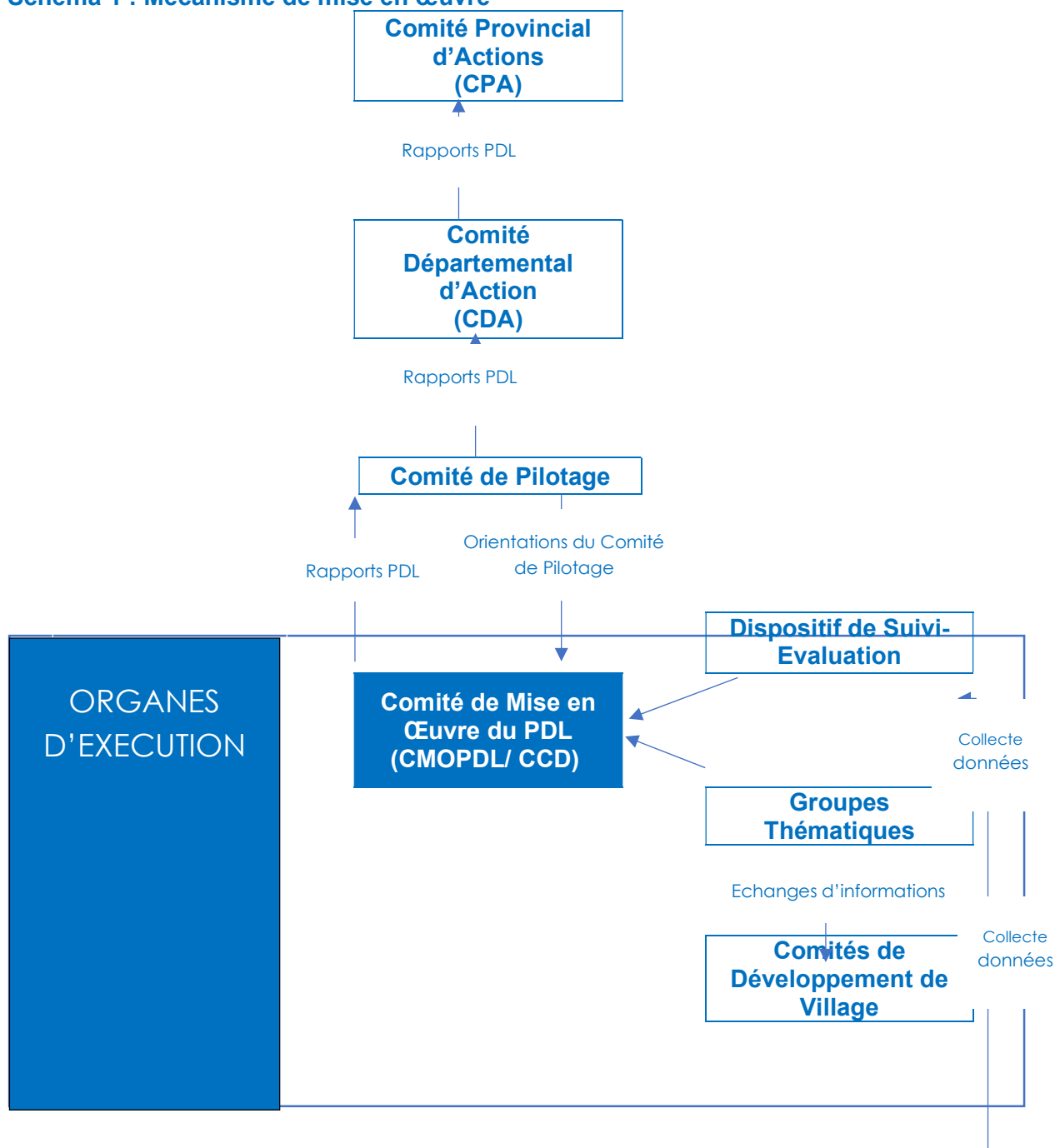
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui à la constitution des trois (3) greniers de sécurité alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
Total					

4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SÉCURITÉ

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Renforcement des capacités des membres du comité cantonal de cohabitation pacifique et la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des leaders sur la gestion saine des conflits et la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
8. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total					

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ RÔLES ET RESPONSABILITÉ DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;

- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATÉGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATÉGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif.

A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Wilikouré s'élève à une somme de : ... dont ... d'apport local et ... à rechercher ce qui représente environ 90.% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une de **500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **3000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial et à éviter les sevrages précoces.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
11. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
12. Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
13. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			15 000 000	1 500 000	13 500 000			

5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la création des écoles		ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui aux affectations des enseignants formés	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la structuration des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	500 000	50 000	350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Appui à la formation et recyclage des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.6 Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités administratives à créer les centre de déclaration d'état civil		ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives		ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			5 000 000	500 000	4 500 000			

CONCLUSION

La stratégie nouvelle politique de l'Etat tchadien permet le transfert des compétences à la population à la base communautaire pour qu'elle puisse prendre sa responsabilité.

Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. C'est ainsi que la communauté du canton Wilikouré s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative à tous les niveaux. C'est de diagnostiquer les maux qui minent le canton. Cela a mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispose d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Wilikouré d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité de la population du canton Wilikouré pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également, pour la mise en œuvre après sa validation.

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 avril 2022

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de
DAR TAMA

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons de la cinquième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Wilikouré Sous- préfecture de Guéréda rural
- Canton : Kolonga Sous- préfecture de Kolonga
- Canton : Maraoné Sous- préfecture de Kolonga
- Canton : Arabe Irréguat Sous- préfecture de Guéréda rural

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans lesdits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 avril 2022

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA de la Sous-Préfecture de
Guéréda rural

Objet : *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture de Guéréda rural que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Il s'agit du canton

- Canton : Wilikouré

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer le PDL dans du dit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Date 21 Avril 2022

A

Sa Majesté Chef de Canton

De :

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 23 avril 2022, à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE RURAL DE GUEREDA
CANTON WILIKOUE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 27 avril 2022

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de villages du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 23 avril 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 27 avril 2022 à 9 heures précises. Lieu : palais du chef de canton de Wilikouré

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

KHALIL MOURSAL AHMAT

Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Personnes ressources contactées,



Membres du Comité de Développement Cantonal,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration
des collectivités Territoriales Décentralisées
Province du Wadi-fira
Département de Dar-Tama
Sous-préfecture Rural de
Canton :

Unité- Travail- Progrès
du Territoire et

Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale

L'an deux mille-vingt-deux, le cinq mars s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à...

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il y a la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux du canton.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD et le divers.

En abordant le premier point qui concerne les rôles et tâches des membres de l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD qui sera chargée d'appuyer la conduite du processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL. Elle va jouer un rôle majeur entre la communauté, les partenaires de développement et les prestataires des services. Le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC assurera le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation et sa large diffusion. Elle appuiera et encouragera la mobilisation des ressources locales contreparties pour le cofinancement des projets du canton. A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

LESMEMBRES DU BUREAU EXECUTIF DE L'ADC DE WILIKOURE

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	N° téléphonique
01	Président(e)	Ismail Abakar Yaya	M	Sounout	
02	Vice-Président(e)	Hamdan Ibrahim Adam	M	Barite	66 41 16 99
03	Secrétaire General	Abdallah Bechir	M	Sakhaïré	
04	Secrétaire Adjoint	Abdelsalam Bechir	M	Mara	
05	Trésorier General	Baradine Abdallah	M	Sakhaïré	
06	Trésorier Adjoint	Hadidjé Hassan Issa	F	Batnalfil	
07	Chargé(e) des Matériels	Halimé Adam Yaya	F	Sounout	
08	Chargée des Matériels A	Ibrahim Abakar Moursal	M	Nargaga	92 25 49 47
09	1ér Conseiller	Adam Yacoub	M	Koumaliyégné	
10	2éme Conseillère	Ahmat Kougnoun	M	Mara	92 26 84 88
11	3éme Conseiller	Hadidjé Hassan	F	Batnalfil	
12	Commissaire aux comptes	Mahamat Moursal Adam	M	Sounout	92 38 65 74
13	Commissaire aux comptes	Halimé Oumar	F	Kouyouma	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC/CCD afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD. En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Sakhaïré, le 09 Mai 2022

Les participants

Noms des animateurs locaux

N°	Nom et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Madjdi Ismail Abakar	M	Sakhaïré	92 49 75 19
2	Baroua Issack Souleyman	F	Djedidé	

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

UDGV de : Sahairé

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président :	Bichara Adam	M	Djedidé	90 12 03 77
2	Vice –président :	Bichara Abdallah	M	Roufaa	
3	Secrétaire General	Adam Mahamat	M	Batnalfil	66 99 80 90
4	Secrétaire Adjoint	Mariam AhmatMatar	F	Sakhaïré	95 88 20 15
5	Trésorière General :	Zara Adam	F	Sakhaïré	
6	Trésorier Adjoint :	Mahamat Hassan	M	Ernetkouré	
7	Chargée des matériels :	Sittina Abakar	F	Sounouth	
8	Chargée des matériels :	Haroun Djadallh	M	Adamba Arabe	
9	1ére Conseillère	Halimé Yaya	F	Roufaa	
10	2éme Conseillère	Yaya Ibrahim	M	Ngaragouné	
11	3émeConseiller	Ibrahim Ramadan	M	Batnalfil	
12	Commissaire aux comptes :	Safya Mahamat	F	Sakhaïré	
13	Commissaire aux comptes	Yaya Issakh	M	Batnalfil	66 41 29 77

Bureau de l'Union de développement de grappe des villages(UDGV) : Borné

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président :	Djamal DoutoumCharaf	M	Borné	66 00 90 62
2	Vice –président :	Yaya Moussa Yacoub	M	Borné	
3	Secrétaire General	Yacoub Yaya	M	Borné	

4	Secrétaire Adjoint	Mahadi Mahamat	M	Borné	
5	Trésorière General :	KhadidjaDoutoum	F	Borné	
6	Trésorier Adjoint :	Hadjar Zakaria	M	Kewa	63 60 35 90
7	Chargée des matériels :	Zenab Oumar	F	Borné	
8	Chargé des matériels :	Komoune Ismaïl	M	Borné	
9	1ér Conseiller	Oumar Mahamat Guech	M	Borné	99 97 50 82
10	2éme Conseillère	AbdelkerimMatar	M	Tartingué	
11	3émeConseillère	Halimé Adam	F	Haïtingué	
12	Commissaire aux comptes	DjiméAttom Abakar	M	Maramba	
13		Nedé Yaya Idriss	M	Tiouollo	

Bureau de l'Union de développement de grappe des villages (UDGV) : Koumalion

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président :	Saddam Bahar	M	Koumalion	96 88 95 14
2	Vice –président :	Adam Oumar Abdallah	M	Tolbo	
3	Secrétaire General	HamdanAhmat	M	Ourdourné	
4	Secrétaire Adjoint	Khalil Abdoulaye	M	Kouyouma	
5	Trésorière General :	Mariam Abdraman	F	Koumalion	
6	Trésorier Adjoint :	Abdoulaye Daoud Yaya	M	Koumalion	
7	Chargé des matériels :	Hamid Rahma	M	Faïné	66 88 14 67
8	Chargé des matériels :	Mariam Ismaïl	F	Tolbo	
9	1ér Conseiller	Ibrahim Issakh	M	Wanaré	99 93 76 86
10	2éme Conseillère	Halima Adoum Adam	F	Koumalion	
11	3éme Conseiller	Issa Mahamat Daoud	M	Birbachom	96 57 27 08
12	Commissaire aux comptes :	Souleyman Nassour	M	Raringué	
13	Commissaire aux comptes	Hadj Bouyé	M	Faïné	

Liste des délégués thématiques de canton Wilikouré

Commissions thématiques /Domaine agricole

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Ahmat Mahamat Bachar	Guéréda	Formateur/ANADER	M	62 59 79 40
2	Madjdi Ismaïl Abakar	Sakhairé	Animateur local	M	60 65 48 72
3	Mahamat Adam	Naïguiné	Délégué /Agriculture	M	
4	AhmatKoyo	Mara	Consiller /ADC	M	92 26 84 88
5	Khadidja Hassan	Batnalfil	Conseillère/ADC	F	
6	Ibrahim Abakar	Nargaga	Chargé de matériels	M	92 25 49 47
7	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53

Domaine/Environnement

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Bacherène Ali Adouma	Guéréda	Chef service forestier	M	66 75 59 50
2	Khamis Adam Haroun	Walwal	Participant	M	
3	Hawa Abakar	Sakhairé	Participante	F	
4	Hamdan Ibrahim	Sakhairé	Délégué/Environnement	M	
5	Mahamat Hassan	Tolbo	Délégué/Environnement	M	63 58 21 88
6	Saddikh Abakar	Borné	Délégué/Environnement	M	
7	Halimé Oumar	Kouyouma	Commissaire aux comptes	F	
8	Youssouf Abakar	Tintiné	Participant	M	68 89 88 15

Domaine /Elevage

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	BicharaAhmat	Oguidé	Participant	M	99 40 03 50
2	Ibrahim Ramadan	Batnalfil	Délégué/ Elevage	M	
3	Abdel-Madjid Mahamat	Wanaré	Délégué/ Elevage	M	99 92 41 31
4	MatarYacoub	Borné	Délégué/ Elevage	M	
5	Habib Ahmat	Guéréda	Rpt/chef Secteur /Elevage	M	66 23 82 51
6	Abakar MoursalMatar	Nimiré II	Chef de village	M	
7	Khadidja Hassan	Sakhaïré	Participante	F	
8	Hamara Abakar	Sakhaïré	Participante	F	
9	Yaya Adam Addoum	Barid	Participant	M	99 23 87 46

Domaine /Santé

N °	Nom Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Adoum Haroun	Guéréda	Rpt/MCD	M	66 88 50 74
2	Mariam AhmatMatar	Sakhaïré	Déléguée/Santé	F	
3	Yaya Ousman Idriss	Koumalion	Délégué/Santé	M	
4	Yacoub Yaya	Borné	Délégué/Santé	M	
5	ZouleïkhaNourène	Guéréda	Animatrice/FOBDAL	F	60 15 40 29
6	SalwaAdoum	Koumalion	Participante	F	
7	Mariam Issakh	Koumalion	Participante	F	
8	Saadié Oumar Yaya	Koumalion	Participante	F	
9	Ibrahim Yacoub	Sakhaïré	Participant	M	
10	Torboye Yaya	Djedidé	Participante	F	
11	DjimadjibayeTouralbaye	Sakhaïré	RCS		66 61 51 09

Domaine/Education

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Oudjigué Felix	Guéréda	IPEP/Dar-Tama	M	66 16 66 18
2	Abdallah Bechir	Sakhaïré	Délégué/Education	M	
3	Atim Bahar Abakar	Koumalion	Délégué/Education	M	91 92 36 11
4	Ismaïl Abdallah	Borné	Délégué/Education	M	
5	Baroualssakh	Djedidé	Animatrice locale	F	
6	Ismaïl Abakar	Sounouth	Président/ADC	M	99 90 37 91
7	Halimé Adam Yaya	Sounouth	Membre/ADC	F	
8	Samira Hachim	Sakhaïré	Participante	F	
9	Sittina Abakar	Sounouth	Membre/UDGV	F	
10	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 50 55 73

Liste des participants : L' AG de d'information et de sensibilisation

Canton : Wilikouré

Date : 06/05/2022

Lieu : Sakhaïré

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Abakar Moursal	Sakhaïré	Participant	M	98731780
02	Moustapha Yaya Adam	Sakhaïré	Participant	M	92806465
03	Yaya Mahamat	Sakhaïré	Participant	M	
04	Khalil Moursal	Djedite	Chef de canton	M	96661444
05	Bechir Adam	Sakhaïré	Participant	M	
06	AhmatHamat	Sakhaïré	Participant	M	
07	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139
08	Bahar Yaya	Sakhaïré	Participant	M	
09	Ahmat Mahamat	Sakhaïré	Président /jeune	M	
10	Ali Tom	Sakhaïré	Participant	M	
11	Mahamat Ousman	Barite	Participant	M	
12	Abakar Yaya Moursal	Sakhaïré	Participant	M	

13	Abdallah Souleyman	Batnalfil	Participant	M	66681174
14	Moudassir Hassan	Batnalfil	Participant	M	91224422
15	Khamiss Ibrahim Adam	Batnalfil	Participant	M	
16	Abakar Adam Idriss	Sakhaïré	Participant	M	
17	Madji Ismail	Barite	Participant	M	60654872
18	Abakar Moussa	Sakhaïré	Participant	M	
19	Cheikh Abdallah	Batnalfil	Participant	M	
20	Ismail Ahmat	Sakhaïré	Participant	M	
21	Ahmat Haroun	Sakhaïré	Participant	M	
22	Mahamat Haroun	Sakhaïré	Participant	M	
23	Mahamat Hadjar	Sakhaïré	Participant	M	
24	Bichara Adam Daoud	Mowalwal	Participant	M	
25	HamadanOusman	Barite	Participant	M	
26	Mahamat Moursal Adam	Batnalfil	Participant	M	92386574
27	Hamdan Ibrahim Adam	Sounoute	Participant	M	
28	Yaya Issack	Batnalfil	Participant	M	66412977
29	Ibrahim Ramadan	Batnalfil	Participant	M	
30	YacoubAhmatZadine	Batnalfil	Participant	M	65569611
31	Khamiss Hassan	Sakhaïré	Participant	M	
32	Yaya Mahamat	Sakhaïré	Participant	M	
33	Adam Abderaman	Torille	Participant	M	
34	Adam Ibrahim	Barite	Participant	M	
35	Djimé Mahamat	Kouyouma	Participant	M	
36	Haroun Bahar	Koumaligne	Participant	M	
37	Mahamat Adam Yacoub	Maiginé	Participant	M	
38	Rahama Haroun	Tone	Participant	M	
39	Bichara Adam	Tone	Participant	M	
40	BicharaAbdoulaye	Rouffa	Participant	M	
41	Chérif Abakar Yaya	Sakhaïré	Participant	M	
42	Issack Adam Ibrahim	Batnalfil	Participant	M	
43	Mahamat Yaya	Birbachom	Participant	M	96679449
44	Yaya Mahamat	Sakhaïré	Participant	M	
45	Haroun Ibrahim	Maiginé	Participant	M	91913228
46	Adam Ousman	Maiginé	Participant	M	
47	Ibrahim Hassan	Djidite	Chef de village	M	66675218
48	Ali Adam Ousman	Guéréda	Animateur	M	66505573
49	Ali N'doubé	Guéréda	RAF	M	66259734
50	Adam Bahar	Rouffa	Participant	M	
51	Atom Mahamat	Rouffa	Participant	M	
52	Ibrahim Oumar	Sounoute	Participant	M	
53	Sidick Yaya Adam	Sounoute	Participant	M	
54	Yacoub Adam Yaya	Djedite	Participant	M	
55	Mahamat Hachim	Djedite	Participant	M	
56	Ahmat Oumar	Maiginé	Participant	M	
57	AtimYacoub	Maiginé	Participant	M	
58	Yacoub Adam	Sakhaïré	Participant	M	
59	Mahamat Sakhaïré	Sakhaïré	Participant	M	
60	SabonSouleyman	Sakhaïré	Participant	M	
61	Garfa Yaya	Sakhaïré	Participant	M	
62	Ousman Ali	Sakhaïré	Participant	M	

Liste des participants à l'atelier de lancement officiel

Canton : Wilikouré

Date : 10/05/2022

Lieu : Sakhairé

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Dahab Ousman Mahamat	Naïginé	Participant	M	62144947
02	Abdelkher Souleyman	Ridina	Participant	M	
03	Oumar Yaya	Naïginé	Participant	M	
04	Ali Tom	Sahiar	Participant	M	
05	Habib Fadoul	Ridina	Participant	M	
06	Matar Idriss Mahamat	Naïdiné	Participant	M	92939766
07	Yaya Issack Ahmat	Batnalfil	Participant	M	66412977
08	Yaya Mahamat Cherif	Sounout	Participant	M	
09	Ousman Mahamat	Sakhairé	Participant	M	
10	Yacoub Moursal	Sakhairé	Participant	M	99084728
11	Oumar Hissein Souleyman	Batnalfil	Participant	M	
12	Hamat Ahmat Ibrahim	Djedid	Participant	M	99999998
13	Ahmat Hamat	Sakhairé	Participant	M	
14	Ibrahim Ramadan	Batnalfil	Participant	M	66359910
15	Moubarak Daoud	Sounout	Participant	M	99359790
16	Ahmat Adam Moussa	Batnalfil	Participant	M	
17	Abdallah Souleyman	Batnalfil	Participant	M	95985112
18	Miriss Mahamat Adam	Sounout	Participant	M	66788138
19	Yaya Youssouf	Borné	Participant	M	
20	Hassan Adam	Borné	Participant	M	66668387
21	Abakar Yaya	Sakhairé	Participant	M	
22	Abakar Abdelkerim	Aboudouroumba	Participant	M	99005178
23	Adam Souleyman	Borné	Participant	M	
24	Ahmat Issack Yaya	Borné	Participant	M	
25	Ibrahim Yacoub	Batnalfil	Chef de village	M	
26	Annour Ahmat	Sakhairé	Participant	M	
27	Issa Adam	Ogudé	Participant	M	
28	Khamiss Youssouf	Ogudé	Participant	M	95622951
29	Tewil Abdraman	Sounout	Participant	M	
30	Bichara Abakar	Sounout	Participant	M	
31	Ibrahim Khamiss	Sounout	Participant	M	98836404
32	Ismail Abakar Yaya	Sounout	Participant	M	
33	Adam Brahim	Barid	Participant	M	
34	Sallah Ismail	Sounoud	Participant	M	
35	Madji Ismail	Sakhairé	Participant	M	60654872
36	Mahamat Adam	Sakhairé	Participant	M	
37	Ousman Deyé Adam	Sounout	Participant	M	66558992
38	Mahamat Moursal	Sounout	Participant	M	92388574
39	Yaya Haroun	Batnalfil	Participant	M	62300914
40	Hamiss Timane	Garagouné	Participant	M	
41	Macki Ibrahim	Garagouné	Chef de village	M	
42	Adam Ousman	Naïginé	Participant	M	
43	Yaya Issa Abakar	Sakhairé	Participant	M	
44	Khamiss Hassan	Sakhairé	Participant	M	

45	Saleh Adam	Baridé	Participant	M	
46	Mattar Khamiss	Baridé	Participant	M	
47	Bahar Yaya	Baridé	Participant	M	
48	Ibrahim Yaya	Koumaliogné	Participant	M	
49	Ibrahim Mahamat	Koumaliogné	Participant	M	
50	Moussa Oumar Issack	Koumaliogné	Chef de village	M	99937686
51	Adam Yacoub	Koumaliogné	Participant	M	96301125
52	Moustapha Yaya	Sakhairé	Participant	M	92806465
53	Abakar Moussa	Sakhairé	Participant	M	
54	Oumar Mahamat	Naiginé	Participant	M	
55	Abdelkerim Yaya	Rouffa	Participant	M	
56	Bichara Abdallah	Rouffa	Participant	M	
57	Yacoub Abdallah	Kouyouma	Participant	M	66466854
58	Ibrahim Issack	Kouyouma	Participant	M	
59	Ahmat Kougna	Amara	Chef de village	M	92260848
60	Oumar Abakar Hamat	Sakhair	Participant	M	
61	Issa Ibrahim Adam	Sounoute	Participant	M	
62	Issack Ahmat	Sounout	Participant	M	
63	Hamiss Ibrahim	Batnalfil	Participant	M	95182003
64	Abdraman Yaya	Garougné	Participant	M	69856594
65	Bechir Abdallah	Bardé	Participant	M	
66	Djamal Abdallah	Bardé	Participant	M	
67	Assadick Abdallah	Bardé	Participant	M	
68	Yaya Yacoub	Amgargaga	Participant	M	
69	Chérif Hadjar Siam	Armé	Participant	M	
70	Ahmat Idriss Oumar	Sakhairé	Participant	M	
71	Djouma Ismail	Barid	Participant	M	68451017
72	Abakar Abdallah	Barid	Participant	M	
73	Tewil Mahamat	Kouyouma	Participant	M	91139166
74	Abdraman Ousman	Barid	Participant	M	
75	Hamat Ibrahim	Naiginé	Participant	M	
76	Ousman Issa	Barid	Participant	M	96825577
77	Ali Adam Issa	Barid	Participant	M	
78	Dariou Berti	Kettyé	Participant	M	
79	Hamat Ahmat	Adamba	Chef de village	M	91255630
80	Attahir Issack	kourougué	Chef de village	M	66715599
81	Halimé Ahmat	Batnalfil	Participante	F	
82	Hadidjé Hassan	Batnalfil	Participante	F	
83	Toma Azzaki	Ridina	Participante	F	
84	Baroua Issack Souleyman	Djedidé	Participante	F	
85	Halimé Adam Yaya	Sounout	Participante	F	
86	Sittiné Abakar Yaya	Sounout	Participante	F	
87	Tarboya Yaya	Djedidé	Participante	F	
88	Zouleïkha Nourène	Guéréda	Animatrice	F	60154029
89	Abakar Adam Abdou	Sakhairé	Participant	M	
90	Mahamat Abdoulaye	Sounout	Chef de village	M	
91	Abdraman Issack	Djedidé	Participant	M	92345270
92	Hamis Haroun Adam	Barid	Participant	M	66551657
93	Hamiss Brahim Adam	Batnalfil	Participant	M	
94	Ahmat Mahamat	Sakhairé	Participant	M	
95	Adam Mahamat	Batnalfil	Participant	M	66998090
96	Yassine Mahamat	Armé	Participant	M	95893338
97	Hamdan Ibrahim Adam	Barid	Participant	M	66411699
98	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur	M	665151939
99	Hadidjé Haroun	Barid	Participant	F	

100	Samira Acheick	Barid	Participant	F	
101	Hawa Abdelkerim	Ridina	Participante	F	
102	Fatimé Souleyman	Ngnarounouné	Participante	F	
103	Abdelkerim Monsour	Guéréda	Animateur	M	66873221
104	Ali N'doubé	Guéréda	RAF	M	66253477
105	Patrick Madjingar	Guéréda	Chef d'Antenne		66722453

